



Serrurerie N°4

Rénover sa rampe d'escalier, son garde-corps

→ Vous habitez en **site patrimonial remarquable**, dans le **cœur historique de Toulouse** et votre garde-corps constitue un élément à la fois fonctionnel et décoratif qui souligne la composition de votre escalier et **témoigne de l'histoire architecturale de la ville**.

Les **rampes d'escalier** peuvent être en fer, bois, brique ou bien en pierre. Au fil du temps, les formes ont évolué avec les apports des techniques, la qualité des matériaux et les modes d'assemblage. A simple barreaudage ou aux motifs ornementés, les garde-corps présentent des styles architecturaux qui peuvent être très différents en fonction de l'époque de construction et du rang social du propriétaire d'alors.

Que faire pour améliorer votre rampe d'escalier et vos garde-corps ?

1/ Faites-les restaurer

Les gardes-corps anciens doivent être **conservés et restaurés** suivant les **techniques traditionnelles**, leurs **suppressions ou modifications sont interdites**. La restitution des parties dégradées, cassées ou manquantes est possible.

S'ils sont en fer ou en fonte, pour vous accompagner dans vos choix de restauration, vous pouvez faire appel à un artisan labellisé QUALIBAT avec des références « 4432 Ferronnerie » ou « 4493 Ferronnerie d'art ».

Pour éviter la dégradation de vos ferronneries, pensez à les entretenir régulièrement :

- décapage soigné par broyage,
- traitement anti-rouille,
- mise en œuvre d'une peinture adaptée laissant apparaître toute la finesse des reliefs de l'ouvrage.

S'ils sont en bois, pour vous accompagner, vous pouvez faire appel à un artisan qualifié présentant les références « 4323 Fabrication et pose de menuiseries bois – technicité supérieure » et « 4393 Restauration des menuiseries des monuments historiques ».

Pour éviter qu'ils se dégradent, pensez à les entretenir régulièrement :

- décapage manuel soigné, à l'aide d'un appareil électroportatif thermique et/ou de produits chimiques appropriés au revêtement à éliminer,
- application de peintures micro-poreuses ou de cire.

2/ En cas de remplacement

- conservez les matériaux d'origine et le gabarit existant à l'identique afin de préserver l'harmonie de l'immeuble (certains fabricants commercialisent encore des garde-corps en fonte moulée suivant les modèles du XIX^e siècle),
- la mise en peinture devra être uniforme sur l'ensemble des garde-corps de l'immeuble.

3/ En cas de création

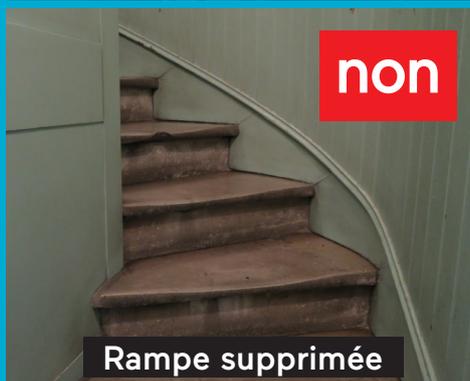
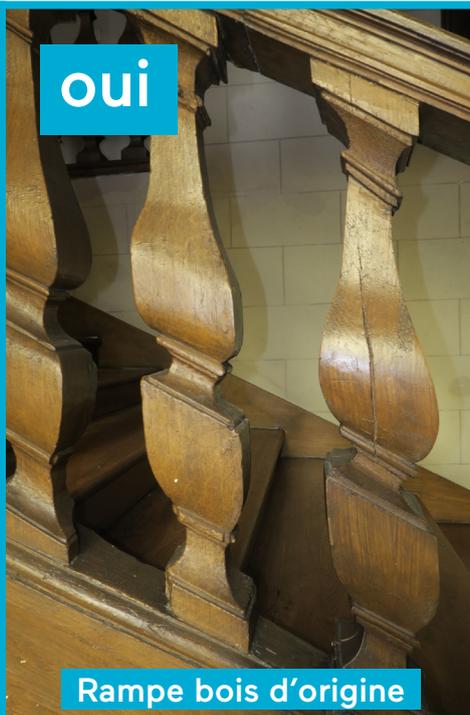
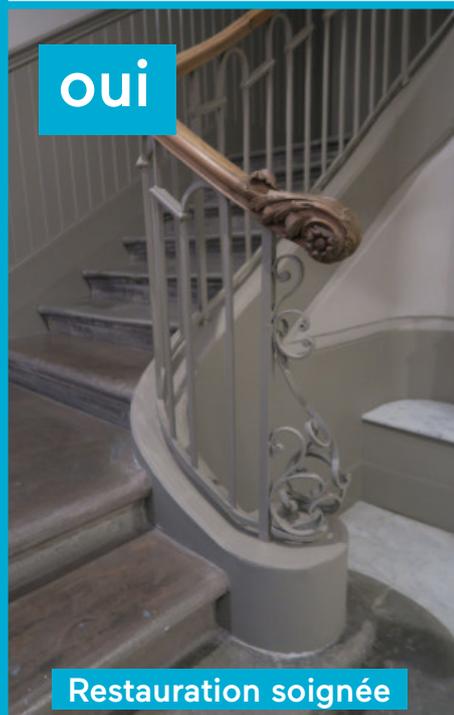
- évitez les dessins fantaisistes et privilégiez des dessins sobres,
- privilégiez une simplification harmonieuse et une cohérence des dessins sur l'ensemble de l'immeuble,
- adaptez le modèle suivant les éléments existants ou à partir d'archives.

BON À SAVOIR

L'ensemble des travaux à réaliser en Site Patrimonial Remarquable est soumis au dépôt d'une autorisation d'urbanisme à déposer auprès du service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse qui consultera pour avis conforme l'Architecte des Bâtiments de France.

Contact : voir au verso

Exemples de restaurations



Plus d'informations

Service des autorisations d'urbanisme
1 place des Carmes à Toulouse
Accueil de 9h à 16h45 du lundi au vendredi.

Tél.: 05 62 27 61 61 / toulouse.fr
autorisations.urbanisme@mairie-toulouse.fr



MAIRIE DE  TOULOUSE

toulouse
métropole